RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 13655
Numéro SIREN : 833 450 042
Nom ou dénomination : ABC GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2020 sous le numéro de dépôt 1588



2000264701

DATE DEPOT : 07/01/2020

NUMERO DE DEPOT : 2020R001588

N° GESTION : 2019B13655

N° SIREN : 833450042

DENOMINATION : ABC GROUP

ADRESSE : 17 rue Dupin 75006 Paris

DATE ACTE : 12/11/2019

TYPE ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

07 JAN. 2020
Sous le N° 1588

# PROCES-VERBAL DES LIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2019

19B13655

L'an deux mille dix-neuf,
Le 5 Décembre,
A 11 heures.

La société denommée ABC GROUP, Société par Actions simplifiée, au capital de 1.037.000 euros, divisé en 5.185 actions de 200 € chacune, dont le siège est 17 rue Dupin 75006 PARIS, identifiée au SIREN 833 450 042 est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

Ses membres sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au 17 rue Dupin 75006 PARIS sur convocation de la présidence, faite à chacun d'entre eux.

Les documents suivants ont été adressés aux membres de la société, à savoir :

- Le rapport sur le but de l'opération envisagée et ses modalités financières
- Le texte de la résolution proposée
- Copie des lettres de convocation
- Feuille de presence
- Modification corrélative des statuts

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Puis, le Président déclare que ces pièces ont été mises à la disposition des membres de la société plus de quinze jours avant la date de la présente reunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes les questions, concernant l'acte.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marques Paiva Carlos Manuel, également actionnaire majoritaire de la personne morale SAS ABC GROUP.

Est désigné comme secrétaire : Monsieur Marques Paiva Carlos Manuel

La feuille de présence, dûment signée, permet de constater la présence des membres suivants :

Sont présents :

- Monsieur Marques Paiva Carlos Manuel, numéro 1 à 5.182 représentant 5.182 actions,
- Madame Marques Paiva Virginia, numéro 5.183 à 5.185 représentant 3 actions,

Total des titres sociaux présents: 5.185 actions sur les 5.185 composants le capital social.
Le quorum est par suite atteint.
Les membres peuvent en conséquence valablement exprimer leur vote.

LP VP

Lecture est donnée de l'ordre du jour inclus en ces termes dans la lettre recommandée adressée aux membres de la société.

**ORDRE DU JOUR**

Acceptation de la réduction du capital social non motivée par des pertes, d'une somme de 392.000 €,

- par l'autorisation faite au président Monsieur Marques Paiva Carlos Manuel représentant de la personne morale de la société ABC GROUP de racheter les propres actions de ladite société.
- avec modification corrélative des statuts.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.
Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide que le capital social actuellement fixé à 1.037.000 € divisé en 5.185 actions de 200 € de valeur nominale, est réduit de 392.000 €.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires représentant la totalité du capital social.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de réaliser la réduction du capital par achat de ses propres actions à Monsieur Marques, et par suite autorise le Président à acheter 1.960 actions pour les annuler.

Cette opération de réduction ne peut commencer que lorsque le délai de 20 jours prévu pour l'opposition des créanciers auprès du tribunal est dépassé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires représentant la totalité du capital social

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président pour modifier les statuts en conséquence et dans la limite de la réduction de capital.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires représentant la totalité du capital social

**QUATRIEME RESOLUTION**

En conséquence de la résolution qui precede, l'assemblée générale décide de modifier comme suit l'article 7 des statuts :

**ARTICLE 7 - CAPITAL**

Lors de la constitution de la société ABC GROUP, le capital social était fixé à la somme d'un Million Trente-Sept Mille euros (1.037.000 €). Il etait divisé en 5 185 actions de même catégorie, de 200 € de valeur nominale, chacune souscrite en totalité et entièrement libérés.

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 novembre le capital social a été réduit de 392.000€ pour être ramené à 645.000 €

L'article 7 des statuts sera modifié comme suit :

Compte tenu de la diminution du capital, les actions seront réparties comme suit :

- 3.222 actions numéros 1-3.222 attribuées à Monsieur Marques Paiva Carlos Manuel
- 3 actions numéros 5.183 à 5.185 attribuées à Madame Marques Paiva Virginia

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes à accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires représentant la totalité du capital social

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président

Le Président
Monsieur Marques Paiva Carlos Manuel

Virginia Paiva dos Santos

CP VP

Société par actions simplifiées ABC GROUP
au capital de 1.037.000 €
Siège social : 17 rue Dupin
75006 PARIS
RCS CRETEIL 833 450.042

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2019**

**FEUILLE DE PRESENCE**

| N° ORDRE | Nom et adresse | Nombre d'actions | Nombre de voix | signature |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Monsieur Marques Paiva Carlos Manuel 9 Rue Emile Zola - 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES | 5182 | 5182 | |
| 2 | Madame Marques Paiva Virginia 9 Rue Emile Zola - 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES | 3 | 3 | |

Certifié sincère et véritable la présente feuille de présence, du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire arrêté aux associés présent ou représentés possédant ensemble 5.185 actions.

Le Président
Monsieur Marques Paiva Carlos Manuel